



BNP PARIBAS

BNP PARIBAS DÉFORESTATION

→ Mise en demeure

17 octobre 2022

→ Assignation

27 février 2023

ENJEUX

Le 17 octobre, l'association brésilienne Comissão Pastoral da Terra (CPT) et l'association française Notre Affaire À Tous (NAAT), soutenues par l'ONG nord-américaine Rainforest Action Network, ont adressé une mise en demeure à la banque française BNP Paribas en raison de son appui financier à Marfrig, la deuxième plus grande entreprise de conditionnement de viande du Brésil. Dans une lettre adressée à BNP Paribas, les avocats de NAAT et CPT affirment que Marfrig se rend coupable de graves violations en raison de l'insuffisante réglementation de sa chaîne d'approvisionnement, contribuant ainsi à la déforestation, à l'accaparement de terres de populations autochtones et à des pratiques analogues à l'esclavage dans les élevages bovins qui fournissent Marfrig. En fermant les yeux sur ces abus et en continuant à aider Marfrig à obtenir des milliards de dollars pour son financement, la lettre affirme que BNP Paribas contribue à ces pratiques illégales et pourrait voir sa responsabilité engagée.

ACTEURS

- Comissão Pastoral da Terra (Commission Pastorale de la Terre : CPT)
- Notre Affaire à Tous (NAAT)



Justine Ripoll

justine.ripoll@notreaffaireatous.org

06 42 21 37 36

Pour aller plus loin 

[CP/Déforestation illégale, travail forcé et accaparement de territoires : BNP Paribas mis en garde par une organisation brésilienne - Notre Affaire à Tous \(notreaffaireatous.org\)](#)

PRÉSENTATION DE L'AFFAIRE

Dans le cadre d'une démarche inédite visant à engager la responsabilité des acteurs financiers en matière de déforestation illégale et de graves violations des droits humains liées à l'industrie bovine brésilienne, l'association brésilienne Comissão Pastoral da Terra (CPT) et l'association française Notre Affaire À Tous (NAAT), soutenues par l'ONG nord-américaine Rainforest Action Network, ont adressé une mise en demeure à la banque française BNP Paribas en raison de son appui financier à Marfrig, la deuxième plus grande entreprise de conditionnement de viande du Brésil.

Dans une lettre adressée à BNP Paribas, les avocats de NAAT et CPT affirment que Marfrig se rend coupable de graves violations en raison de l'insuffisante réglementation de sa chaîne d'approvisionnement, contribuant ainsi à la déforestation, à l'accaparement de terres de populations autochtones et à des pratiques analogues à l'esclavage dans les élevages bovins qui fournissent Marfrig. En fermant les yeux sur ces abus et en continuant à aider Marfrig à obtenir des milliards de dollars pour son financement, la lettre affirme que BNP Paribas contribue à ces pratiques illégales et pourrait voir sa responsabilité engagée.

Selon une analyse réalisée par le Center for Climate Crime Analysis (CCCA), portant sur les activités réalisées entre 2009 et 2020 par deux usines de conditionnement de viande exploitées par Marfrig, les fournisseurs de viande bovine de Marfrig auraient été responsables de plus de 120 000 hectares de déforestation illégale dans la forêt amazonienne et la savane du Cerrado au cours de cette période.

Selon le courrier de mise en demeure, il a également été établi que Marfrig s'est, directement et indirectement, approvisionné en bétail auprès d'éleveurs qui élevaient illégalement leurs bêtes sur des territoires

indigènes, et une enquête menée par Repórter Brasil a révélé qu'il s'agissait notamment d'exploitations situées sur le territoire indigène Apyterewa, dans l'État du Pará, l'une des terres indigènes les plus déboisées ces dernières années.

Selon Xavier Plassat, de la Campagne nationale de la CPT contre l'esclavage : « Comme le gouvernement de Jair Bolsonaro a interrompu toute action de reconnaissance légale des terres autochtones, les éleveurs de bétail s'installent sur les territoires traditionnels des populations autochtones en toute impunité ».

En outre, bien que la loi brésilienne interdise rigoureusement les pratiques assimilables à l'esclavage, notamment le travail forcé et la servitude pour dettes, les associations soutiennent que Marfrig s'est également approvisionnée en bétail auprès d'exploitations agricoles impliquées dans de telles pratiques.

Parmi les secteurs qui profitent de conditions analogues à de l'esclavage au Brésil, celui de l'élevage bovin représente un poids exorbitant : un tiers des travailleurs libérés de cette situation entre 1995 et 2020. Selon un rapport de Greenpeace publié l'année dernière, Marfrig ne dispose toujours pas de procédures efficaces pour garantir que les éleveurs de bétail liés à la déforestation illégale ou à des violations des droits de l'homme soient exclus de sa chaîne d'approvisionnement.

Selon Jérémie Suissa, délégué général de Notre Affaire À Tous : « Il est grand temps que les banques cessent de financer la déforestation. Elles ne peuvent plus prétendre qu'elles ne savent pas que leurs financements et leurs investissements alimentent activement le chaos climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'accaparement des terres autochtones et les pratiques s'apparentant à l'esclavage. La loi est de notre côté, BNP Paribas doit changer ses pratiques ».